

Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Colomban au 31 décembre 2022

Selon les dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, vous recevez aujourd'hui le rapport de la situation financière de la Ville. Il faut ainsi voir cette version comme une mise à jour de la version de décembre dernier, adaptée grâce aux états financiers déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de juin. L'objectif de ce rapport est de vous renseigner sur les états financiers de la Ville.

À la suite du dépôt du rapport financier 2022 consolidé du vérificateur externe en date du 6 juin 2023, les charges de fonctionnement de la Ville incluant le financement à long terme des activités d'investissement et les affectations se sont élevées à 21 296 091 \$. Les revenus de fonctionnement pour l'année 2022 ont été de 22 854 112 \$. Le rapport du vérificateur indique donc, pour l'administration municipale, un excédent de fonctionnement pour l'exercice à des fins fiscales de 1 558 021 \$.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous confirme que la rémunération annuelle du maire est de 47 760 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 17 546 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 17 160 \$ avec une allocation de dépenses de 8 580 \$. Dans les états financiers déposés, la liste de tous les élus ayant reçu un salaire et une allocation de dépenses est bien détaillée.

Je tiens à profiter de ce rapport pour expliquer les écarts notables favorables et défavorables en lien avec ce qui avait été planifié lors de la présentation et l'adoption du dernier budget.

D'entrée de jeu, la Ville ne tient pas compte, dans son budget, de l'impact du développement immobilier et de l'amélioration de propriétés dans ses prévisions de revenus. Dans une ville en croissance, ce montant devient forcément positif et génère un écart cyclique à la hausse sur les revenus projetés. À ce titre, les revenus tirés de la taxation liés à la croissance du parc immobilier ont été de 637 973 \$. Une augmentation de près de 749 845 \$ de revenus par rapport aux résultats de l'année précédente est aussi à noter, ce qui signifie que la santé du marché résidentiel se porte bien sur le territoire. Il y a un effet de rareté qui impacte les prix de vente, ce qui se répercute sur la perception des droits de mutation immobilières ceux-ci ont diminué depuis 2021 mais ont tout de même excédé le montant budgété. En globalité, la Ville a tiré 2 876 927 \$ en revenus supplémentaires. En 2022, la croissance des revenus a été marquante alors qu'il y a eu une relative stabilité des dépenses globales. Nos objectifs de dépenses ont été



atteints puisque celles-ci représentent en fin d'exercice un petit écart positif d'un peu moins de 200 000 \$ sur le montant budgété de 21 528 300 \$.

En cette deuxième année de deuxième mandat, la Ville est en meilleure position financière que jamais. La dette nette a été réduite encore une fois de près de 1 000 000 \$, le fonds de compensation pour frais de parcs est en santé et la Ville bénéficie d'un excellent surplus non affecté. Nous sommes bien positionnés pour faire face aux défis que les prochaines années offriront.

Il est à noter une augmentation importante de près de 200 % des subventions dans nos revenus par rapport à 2021, une hausse de 2 392 021 \$ en argent réel, c'est majeur. Ceci témoigne de la place grandissante qu'occupe la ville dans la sphère municipale au Québec en plus de bien représenter l'engagement de notre administration à soutirer le meilleur des programmes de subvention existants.

En matière de dépense, à lire les grands postes budgétaires des états financiers, tel que mentionné plus haut, les dépenses réelles en administration générale ont été moindres, ceci a généré une marge de manœuvre qui a servi à éponger les variations de prix liées aux travaux publics, tel que le coût des matières ainsi que l'essence.

En conclusion, sommairement, voici ce qui explique la situation financière pour 2022.

Ainsi, à partir du 14 juin 2022, les états financiers seront disponibles à l'hôtel de ville et à www.st-colomban.qc.ca/budget.

Xavier-Antoine Lalande
Maire de la Ville de Saint-Colomban